Accueil:

Les animaux emmenés en balade sont équipés d'un collier GPS qui vous permettra de savoir où et quand celle-ci a eu lieu dans l'onglet « Géolocalisations ».

Dans l'onglet « Mes animaux », vous pouvez voir quand a eu lieu le dernier passage de notre soigneur ainsi que ses remarques. Vous pourrez également changer des soins, notre équipe sera là pour les prodiguer.

Vous pouvez prendre rendez-vous pour une session Live avec votre animal dans l'onglet « Rendez-vous ». C'est également là que vous pourrez accéder à la session Live où vous pourrez parler avec votre animal et avec un membre de notre équipe si vous le souhaitez.

Enfin, vous avez accès à une camera qui sera en permanence allumée dans la chambre de votre animal.

- Ambiance feutrée
- Câlins assurés
- Hygiène incontestée
- · Bien choyé!
- · Partez en toute tranquillité
- Buffet à volonté

Prestations et Services

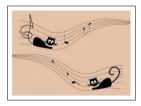
Nous avons conçu ce lieu de villégiature pour permettre à votre animal de passer un séjour agréable où il recevra tous les soins et attentions dont il a besoin.

- •Nous sommes équipés d'un lave-linge, d'un sèche-linge et d'un lavevaisselle.
- ·Les bols d'eau et de croquettes sont lavés tous les jours, les housses de coussins et les tapis sont lavés avant l'arrivée de chaque nouveau pensionnaire.
- •Nous utilisons une litière végétale, "Nature Gold" doté d'un taux d'absorption de 500%, d'une rétention d'odeur très élevée, exempte de toute poussière et entièrement compostable; un pourcentage de son prix est reversé à WWF (World Wildlife Fund / Fond Mondial pour la Nature)
- •Chauffée l'hiver de manière à maintenir une température de 20° en tout temps.



Toutes les chambres sont équipés d'aquarium devant lesquels les animaux sont tellement occupés à essayer d'attraper les poissons qu'ils en oublient le stress des premières heures! Cela leur procure également les stimuli nécessaires pour exercer l'art de la chasse au travers du jeu.

Et tout cela avec une apaisante musique d'ambiance. Nous disposons de 20 box pouvant accueillir jusqu'à 5 animaux sociables avec leurs congénères. C'est la meilleure formule contre l'ennui!





Dans la journée, et pendant plusieurs heures les chambres peuvent être ouvertes et par petits groupes les chats peuvent ainsi, s'ils le souhaitent, déambuler, explorer, jouer, courir etc,

Une vue sur le jardin.

Nos petits pensionnaires disposent d'un espace de 120 m² totalement équipé où tout leur est permis en toute sécurité, avec vue sur le bois par 5 grandes baies vitrées.



La grille tarifaire

(Tarifs TTC, TVA comprise de 19.6%)

(larifs LTC, TVA comprise de 19.6%)		
Tarifs de garde de chat(s) et/ou chien(s)	Basse saison	Haute saison
1 animal	13€	15€
2 animaux (dans le même box et de la même maison)	12€/animal	14€/animal
3 animaux (dans le même box et de la même maison)	11€/animal	13€/animal
4 animaux et plus (dans le même box et de la même maison)	10€/animal	12€/animal
Séjour de longue durée (+ de 30jrs consécutifs)	-20% sur les prix ci- dessus à partir du 31ème jour	-20% sur les prix ci-dessus à partir du 31ème jour
Transport (aller simple) (Applicable aussi	Forfait de 20€ + 0.50€/km	Forfait de 30€ + 0.50€/km
en cas de visite chez le vétérinaire)		

DATES HAUTE SAISON: Hiver: du 10/02 au 10/03 Printemps: du 10/04 au 12/05

Été : du 15/06 au 15/09

Automne : du 15/10 au 05/11 Fin d'année : du 15/12 au 15/01

 Dans le prix de la pension, la nourriture, les balades, la litière et les soins de base ainsi que l'administration de médicaments sur ordonnance ou le brossage (si votre animal y est habitué) sont compris.

- Tout séjour fera l'objet d'une réservation qui devra être confirmée et ne sera effective qu'après réception d'un acompte de 10€ par jour et par animal, le solde du séjour est exigible le jour de l'entrée. En cas d'annulation de séjour, en tout ou en partie, moins de 3 semaines avant la date prévue, l'acompte ne sera pas remboursé sauf en cas de décès de l'animal et sur présentation d'un certificat vétérinaire. Si le séjour est annulé en totalité plus de 3 semaines avant la date prévue, l'acompte sera restitué avec une retenue de 30€ pour couvrir les frais de dossier.
- Pour les frais de garde, la durée du séjour est comptée du jour d'arrivée au jour de départ inclus.
- Les frais vétérinaires qui pourraient être engagés pendant le séjour de l'animal devront être remboursés par son propriétaire dès son retour.
- Toutes les journées réservées seront facturées en cas d'arrivée retardée ou de sortie anticipée de l'animal.

CROQUETTES ROYALE CANIN

Nous fournissons une alimentation de qualité.

Nous avons choisi les Croquettes Royal Canin Sensible 33 "pour adulte difficile ou ayant une sensibilité alimentaire, haute digestibilité pour plus de bien-être, renforce la santé de la flore intestinale".

En basse saison ou dans certains cas particuliers, il sera possible d'accommoder votre chat avec une diète spéciale.

Nous assurons un service de transport et pouvons aller chercher votre chat et le ramener.

Pour les services vétérinaires, clinique ouverte 24h/24h 7j/7j à 5km

Conditions d'hébergement

Le fait pour le propriétaire de nous confier la garde de son animal marque son adhésion totale aux présentes conditions générales.

- Pour être en conformité avec la DSV (Direction des Services Vétérinaires), les chats et chiens doivent être vaccinés *typhus, coryza et leucose.*
- Le vaccin contre la rage est souhaité mais non obligatoire.
- Le **carnet de vaccination à jour est obligatoire** pour chaque animal laissé en garde. Il sera conservé à la pension pendant toute la durée du séjour.
- Les animaux doivent obligatoirement être identifiés par *tatouage ou puce électronique*.
- Les mâles doivent avoir été castrés s'ils sont âgés de plus de six mois. Les femelles devront soit avoir été stérilisées soit être sous pilule pour suspendre les chaleurs.
- Un traitement antiparasitaire complet interne et externe (*puces, tiques et vermifuge*) devra lui avoir été administré 15 jours avant son arrivée (traitement vétérinaire ou pharmaceutique). Merci de nous apporter votre preuve d'achat. Si pendant la durée du séjour il était constaté un état parasitaire préjudiciable à la bonne hygiène de la pension, des symptômes annonçant une maladie ou une anomalie dans le comportement, l'animal subira les traitements appropriés aux frais du propriétaire.

Si l'animal doit suivre un traitement médical léger et à condition qu'il coopère, il lui sera administré à la pension, ceci suivant les instructions écrites remises le jour d'entrée et signées par son propriétaire. De même, nous devrons être informés des éventuels risques que peut présenter votre animal, aussi bien sur le plan santé, que sur le plan comportemental et, s'il suit un traitement de longue durée, vous devrez nous fournir l'ordonnance et les médicaments en quantité suffisante pour toute la durée du séjour. Sachez cependant qu'aucune injection ne sera faite par nos soins, mais nous pouvons bien entendu l'emmener chez le vétérinaire ou faire venir ce dernier chez nous, selon votre souhait (voir les tarifs pour le transport).

Pendant les périodes de <u>haute saison</u>, il ne sera pas possible d'accommoder les chats avec une diète ou une nourriture particulière, puisque votre chat partagera son espace avec d'autres chats et qu'il ne sera donc pas possible de contrôler qui mange quoi. Par contre en basse saison nous pourrons mettre votre chat en box individuel avec un régime alimentaire spécial que vous



nous fournirez en quantité suffisante. Le montant de la pension restera inchangé.

Le nettoyage des locaux étant assuré tous les jours, ainsi qu'une désinfection par fumigation deux fois par an, la pension n'est pas responsable des épidémies ou eczémas qui pourraient survenir pendant et après le séjour du chat. En effet, certaines maladies peuvent être présentes pendant des mois, voire des années, dans l'organisme d'un animal sans se manifester (on parle alors de porteur sain), et un événement stressant (tel que la mise en pension) peut déclencher l'apparition des symptômes. C'est le cas, entre autres, de la péritonite infectieuse féline (PIF), du FIV (sida du chat), de la teigne, de certaines formes chroniques de coryza, d'insuffisance rénale et d'hépatite. La pension ne pourra pas être tenue pour responsable de l'apparition de ces maladies.

Nous nous réservons le droit de refuser un animal qui ne remplit pas les obligations sanitaires, administratives ou comportementales (agressif ou dangereux). Dans ce cas l'acompte ne sera pas remboursé.



Notre responsabilité sera dégagée lors de tout accident de nature imprévisible (crise cardiaque, problème lié à la vieillesse, torsion, épidémie, blessure, perte de poids etc.) ou si l'agressivité de l'animal empêche de lui prodiguer les

soins dont il a besoin.

En cas de décès de l'animal confié, il sera pratiqué une autopsie qui déterminera les causes du décès. Un compte-rendu sera établi par le vétérinaire et une attestation sera délivrée. Le corps sera incinéré. Tout ceci devra être réglé par le propriétaire. Si vous vous opposez à une autopsie, veuillez l'indiquer dans la case appropriée sur le formulaire de réservation.





Un toiletteur se situe à 2 km de notre pension. De quoi retrouver votre animal encore plus beau



Tout animal non repris de la pension 7 jours après la date de départ prévue initialement (et sans manifestation de son propriétaire) sera considéré comme abandonné, et nous serons dans

l'obligation de prendre les dispositions nécessaires relatives aux abandons

d'animaux (Art. 453, 511-11 et 521-1 du Code Pénal). Des poursuites seront donc engagées contre le propriétaire, la pension pourra disposer librement de l'animal et mettre en recouvrement tous les frais inhérents à cette situation. D'un point de vue juridique, le propriétaire qui doit être assuré en responsabilité civile pour son animal, reste responsable de tous les dommages éventuels causés par ce dernier pendant son séjour en pension, sauf faute grave reconnue imputable au gardien de la pension. La mise en pension n'a pas pour effet un transfert pur et simple de responsabilité.

Si vous souhaitez prolonger le séjour de votre chat veuillez nous en informer au moins 48h00 à l'avance en haute saison. Nous mettrons tout en œuvre pour satisfaire votre demande, mais nous ne pouvons garantir de pouvoir le garder.





L'acompte de 6 € par jour et par chat ne sera pas restitué si le séjour est annulé en tout ou en partie moins de 3 semaines avant la date d'entrée prévue. Si le séjour est annulé en totalité plus de 3 semaines avant la date prévue, l'acompte sera restitué avec une retenue de 30 € par chat pour couvrir les frais de dossier. Les jours d'arrivée et de départ seront tous deux facturés. De même que le dépôt des paniers de

transport.

Le propriétaire est conscient du fait que son animal vit avec d'autres animaux, et qu'il n'est pas à l'abri d'un incident.



La pension reçoit toute l'année du lundi au vendredi de 14h00 à 19h00 sur rendez-vous. Fermée les samedis, dimanches et jours fériés.

La signature du contrat de réservation vaut acceptation sans réserve de toutes les conditions indiquées ci-dessus : "En signant le contrat de garde vous autorisez tous soins, interventions vétérinaires ou décisions qui s'imposent, et acceptez d'en régler les frais."